
ASSOCIATION IMAJ



RAPPORT D'ACTIVITÉ
SERVICE DE PRÉVENTION SPÉCIALISÉE
PERSAN

Sommaire

Glossaire	2
I. Organisation de l'équipe éducative en 2020.....	3
1.1 Composition de l'équipe éducative en 2020.....	3
1.2 Organisation de l'équipe éducative en 2020.....	3
1.3 Présentation d'une semaine type d'un éducateur	4
1.4 Réunions et instances internes	4
II. Contexte territorial et données statistiques de l'année 2020	6
2.1 Contexte territorial	6
2.2 Données statistiques 2020	9
2.3 Analyse des données statistiques 2020.....	10
III. Actions menées en 2020 en direction des 11-15 ans.....	13
3.1 Zoom sur les 11-15 ans.....	13
3.2 L'accompagnement éducatif individualisé.....	13
3.3 Scolarité et partenariat avec le collège Georges Brassens.....	14
IV. Actions menées en 2020 en direction des 16-25 ans	15
4.1 Zoom sur les 16-17 ans.....	15
4.2 Zoom sur les 18-25 ans.....	16
4.3 L'accompagnement éducatif et socio-professionnel	16
4.4 Les actions collectives	17
Activités et sorties collectives	17
Les séjours	17
Les chantiers éducatifs	18
V. Partenariats et participation au développement social local	20
5.1 Articulation avec les dispositifs d'IMAJ	20
5.2 Partenariats actifs en 2020.....	21
5.3 Participation aux instances locales et à la vie des quartiers	23

Glossaire

ACI	Atelier et Chantier d'Insertion
AEA	Auto-école Associative
AED	Aide éducative à domicile (administrative)
AEMO	Aide éducative en Milieu Ouvert (judiciaire)
AFPA	Association pour la Formation Professionnelle des Adultes
ANPAA	Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie
ANRU	Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine
ASE	Aide sociale à l'enfance
ASSR	Attestation scolaire de Sécurité Routière
BAFA	Brevet d'Aptitudes au Fonctions d'Animateur
BSR	Brevet de Sécurité Routière
CAF	Caisse d'Allocations Familiales
CAPV	Communauté d'Agglomération Plaine Vallée – Forêt de Montmorency
CARPF	Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France
CCAS	Centre Communal d'Action Sociale
CCHVO	Communauté de Communes du Haut Val d'Oise
CCP	Certificat de Compétences Professionnelles
CCPD	Conseil Communal de Prévention de la Délinquance
CESC	Comité d'Education à la Santé et la Citoyenneté
CFA	Centre de Formation des Apprentis
CHRS	Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale
CIO	Centre d'Information et d'Orientation
CLAS	Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité
CLSPD	Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance
CMP	Centre Médico-Psychologique
CMS	Centres Médico Scolaires
CPAM	Caisse Primaire d'Assurance Maladie
CODESS	Comité Départemental d'Education Sanitaire et Sociale du Val d'Oise
DIRECCTE l'Emploi	Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de
E2C	Ecole de la deuxième Chance
EDI	Espace de Dynamique d'Insertion
EPIDE	Etablissement pour l'Insertion dans l'Emploi
ETTI	Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion
IMAJ	Initiatives Multiples d'Actions auprès des Jeunes
FSE	Fond Social Européen
GAP	Groupe d'Analyse des Pratiques
GAI	Groupe d'Analyse Institutionnelle
GUP	Gestion Urbaine de Proximité
PLIE	Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi
PMI	Protection Maternelle Infantile
PRE	Programme de Réussite Éducative
PRIJ	Plan Régional d'Insertion pour la Jeunesse
PJJ	Protection Judiciaire de la Jeunesse
QPV	Quartier Politique de la Ville
REAAP	Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents
SIAO	Services Intégrés de l'Accueil et de l'Orientation
SPIP	Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation
SSD	Service Social Départemental
VVV	Ville-Vie-Vacances

I. Organisation de l'équipe éducative en 2020

1.1 Composition de l'équipe éducative en 2020

La fusion entre les associations « IMAJ » et « La Bulle » a eu lieu le 1^{er} janvier 2018. Sans revenir sur l'ensemble des détails accompagnant le processus d'après-fusion, après deux mois d'activité, force était de constater l'existence d'un déséquilibre important entre les interventions sur les communes de Persan et de Beaumont-sur-Oise. À plusieurs reprises, nous avons pu le signifier dans un souci de transparence et de relation de confiance avec les Municipalités concernées.

De fait, il nous est apparu que la période s'engageant à compter de fin mars 2018 allait être une phase de mise en question des pratiques mais surtout de remise en place d'un nouvel équilibre d'intervention. Ce temps d'évaluation préalable nous a permis d'affirmer de manière directe et précise que le travail à réaliser nécessitait une clarification des affectations du personnel composant l'équipe éducative. Cela étant dit, concernant l'intervention sur la commune de Persan, nous avons très rapidement constaté que l'équipe éducative bénéficiait d'une reconnaissance forte liée à une très bonne identification des missions par les jeunes ainsi que par les partenaires.

Le processus de rééquilibrage envisagé était dépendant du renouvellement de l'encadrement des services mais également de l'embauche de nouveaux professionnels permettant de compléter l'équipe. Après l'intérim assuré par Mohamed MAHMOUDI, Adjoint de direction, l'encadrement du service a pu être assuré par Camille CLAUDEL, chef de service, à compter du 4 juin 2018.

Ainsi, concrètement, nous avons acté une **modification importante de l'organisation du service** dès septembre 2018. **Deux éducateurs sont affectés à temps plein sur la commune de Persan et deux autres sont affectés sur Beaumont-sur-Oise.**

Depuis 2018, date de la fusion entre l'association « la bulle » et IMAJ, l'équipe a bénéficié d'une stabilité permettant l'accompagnement continu des jeunes persanais. En juillet 2020, Sophie Vallet, éducatrice, a été promue en interne à IMAJ et a donc quitté le service de prévention spécialisée pour devenir cheffe de service de l'Espace de Dynamique d'Insertion de l'association.

Même si ce départ a été accompagné auprès des jeunes, il nous a fallu nous réorganiser pour assurer la continuité d'activité. Nous avons procédé au recrutement d'une nouvelle éducatrice, Tenhinane Meftah, début décembre 2020.

En parallèle de ce départ, le contexte sanitaire, lié à la COVID et les deux confinements ont grandement impacté notre activité et les liens partenariaux. Malgré tout cela, nous sommes restés en contact permanent avec les jeunes par différentes modalités.

L'Équipe de Prévention Spécialisée de Persan bénéficie ainsi des personnels suivants :

- 1 Chef de service : Camille Claudel
- 2 Éducatrices spécialisées :
 - Adeline Garcia
 - Tenhinane Meftah

1.2 Organisation de l'équipe éducative en 2020

Le travail de l'équipe éducative est organisé par référence. Ainsi, pour chaque jeune, l'équipe met en place une référence éducative permettant d'assurer le suivi de l'accompagnement et d'offrir au jeune un interlocuteur privilégié bien que la totalité de l'équipe demeurera à son écoute. Le choix de

l'éducateur référent s'effectue lors des réunions de suivi afin de prendre en compte différents paramètres (demande, problématique, fille, garçon, fratrie, travail avec les parents, etc.). Cette désignation n'est souvent que la confirmation d'une accroche relationnelle plus significative d'un jeune vis-à-vis d'un éducateur. À ce propos, il faut noter que la référence éducative permet à l'équipe d'être particulièrement « contenante » face à certains jeunes dont les difficultés les conduisent à s'éparpiller voire à morceler les échanges et les démarches au point de rendre inefficace l'aide apportée.

Des accompagnements peuvent également être réalisés en binôme lorsque la situation d'un jeune ou d'une famille le nécessite.

Tout en intégrant ce fonctionnement par référence, l'ensemble des partenariats se construisent de concert avec toute l'équipe.

1.3 Présentation d'une semaine type d'un éducateur

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Week-end
9h						Interventions ponctuelles selon événements et manifestations
10h		Accompagnements individualisés	Accompagnements individualisés	Réunion de suivis	Accompagnements individualisés	
11h	Écrits professionnels					
12h		Travail de rue				
13h						
14h	Réunion de fonctionnement	Accompagnements individualisés ou RDV partenaires	Accueil et actions collectives	Rencontres partenariales	Analyse des pratiques ou accompagnements individualisés	
15h	Accompagnements individualisés					
16h				Travail de rue	Travail de rue	
17h						
18h						
19h						

Ce planning est une projection prévisionnelle de l'organisation de travail hebdomadaire d'un éducateur du service. Celui-ci intègre donc les contraintes liées aux différents projets que l'équipe éducative souhaite mettre en œuvre. Cette organisation peut connaître des variations significatives en fonction de projets complémentaires ou de l'actualité du territoire, ou plus concrètement des conditions météorologiques impactant la présence effective des jeunes sur l'espace public.

De manière générale et afin d'adapter leur présence au public visé, les éducatrices interviennent de 10h à 19h. Au regard de l'évolution des besoins et des projets, elles peuvent être amenées à intervenir en soirée, soit de façon prévisible (activités sportives, manifestations diverses, événements particuliers, ...) ou en réponse à une urgence (situation de protection de l'enfance, étayage d'une situation de détresse, difficultés et tensions significatives sur le territoire, ...).

Il est à noter que les éducatrices sont régulièrement en travail de rue, en déplacements extérieurs, en activités collectives, en rencontres partenariales et n'assurent pas de permanence au sein de notre local.

1.4 Réunions et instances internes

Outre le travail de coordination qu'il est amené à mettre en place avec les acteurs locaux, l'éducateur de prévention spécialisée doit être en capacité de penser sa pratique en équipe au sein même de son institution. L'éducateur alimente la réflexion collective, est force de proposition au sein de l'équipe et

participe à la dynamique institutionnelle. Différents temps de partage d'informations, de réflexions sont mis en place pour l'équipe de prévention spécialisée.

LA REUNION D'EQUIPE (hebdomadaire)

Animée par la chef de service, elle réunit les éducateurs de prévention spécialisée intervenant sur les territoires de Beaumont-sur-Oise et Persan. Elle permet d'aborder l'ensemble des questions relevant de l'organisation fonctionnelle du service : identification des temps forts de la semaine, organisation de l'intervention des éducateurs, inscription sur certains dispositifs, permanence au sein des locaux, transmission d'informations importantes relatives aux quartiers, aux groupes de jeunes présents sur le territoire et aux sollicitations éventuelles des partenaires, échanges sur les projets, planification du travail de rue, etc...

LA RÉUNION DE « SUIVIS ÉDUCATIFS » DES JEUNES (hebdomadaire)

Également animée par la chef de service, cette réunion permet à l'équipe de faire le point sur les situations les plus « sensibles », celles qui interrogent plus particulièrement l'équipe éducative. Elle vise à identifier les pistes à explorer, les axes de travail complémentaires à l'action déjà menée et à pouvoir prendre en équipe un certain recul vis-à-vis des situations les plus délicates. Cette instance de réflexion est mutualisée avec l'équipe éducative de Beaumont-sur-Oise.

LE GROUPE D'ANALYSE DES PRATIQUES (mensuel)

L'association a souhaité proposer aux équipes de nouvelles modalités de réflexion et d'analyse des pratiques. Chaque équipe dispose ainsi d'un temps dédié permettant une prise de recul réflexive sur ses pratiques animé par un sociologue. Cette démarche permet d'envisager spécifiquement les interventions menées à partir d'une approche sociologique mettant l'accent sur les logiques de groupe et sur l'appréhension des territoires dans ce qu'ils peuvent avoir de commun et de spécifique. Dans le cadre de ce travail, un focus est réalisé sur la pratique du travail de rue afin de mieux outiller les professionnels et de réactualiser de manière effective nos modes d'interventions.

LA RÉUNION AVEC LA DIRECTION (bimestrielle)

Afin d'assurer un lien direct entre la Direction et les équipes de prévention spécialisée, une réunion est organisée au sein des locaux des services. L'ordre du jour de la réunion est globalement proposé par l'équipe. C'est l'occasion pour l'équipe de parler de son travail, de partager un diagnostic local, de parler des difficultés rencontrées mais également d'être force de propositions.

LA RÉUNION GÉNÉRALE (toutes les 8 semaines)

Le développement des activités, s'il est une richesse pour les publics accueillis, doit faire l'objet d'une attention particulière sur la notion de cohésion et de sens donné à l'ensemble. La réunion générale permet de réunir dans un même lieu l'ensemble des professionnels de l'association. Animée par le Directeur, cette instance a pour objectif principal d'informer l'ensemble du personnel des évolutions, des orientations associatives, de permettre aux équipes d'exprimer leurs points de vue ou difficultés.

II. Contexte territorial et données statistiques de l'année 2020

2.1 Contexte territorial



L'équipe de prévention spécialisée intervient sur l'ensemble de la commune de Persan. Toutefois, il est à noter que « le village » reste le principal quartier d'intervention. Le quartier des Fresnoys constitue un quartier d'intervention sur lequel assez peu de jeunes accompagnés résidaient en 2020.

Évènements marquants 2019-2020 :

Après une période de prise de distance de la part d'un certain nombre de jeunes majeurs suite à la fusion entre La Bulle et IMAJ, l'équipe éducative a pu noter, durant l'année 2019, que la situation a notablement évolué. Ainsi, sans que cela ne constitue de rupture significative, ces jeunes majeurs ont progressivement réinvesti le local du service de prévention spécialisée. Ces mêmes jeunes sont également concernés par les actions complémentaires proposées par IMAJ : **Auto-École Associative et les Chantiers d'Insertion**. Ces actions jouent un rôle facilitateur tant dans la reprise de contacts que dans l'établissement de nouvelles relations.

Le **réseau partenarial** a beaucoup évolué en 2019. En effet, c'est l'année durant laquelle le Hub de la réussite s'est nettement implanté sur le territoire (fusion avec Réflexe 95). D'autre part, nous avons pu noter un important mouvement des partenaires locaux, qui nous a amené à recréer des liens.

Cette année 2020 a été marquée principalement par les **deux confinements et l'état d'urgence sanitaire liés au COVID**.

Sur le service de prévention spécialisée de Persan, nous avons maintenu un contact régulier par téléphone et réseau social avec les jeunes accompagnés dont nous disposons des numéros de téléphone. Ces contacts nous permettaient de leur apporter une écoute et un soutien face aux difficultés qu'ils rencontraient.

Nous leur avons apporté notamment un soutien s'agissant des difficultés de scolarité à distance auxquelles ils pouvaient être confrontés. Nous conservions une attention toute particulière s'agissant des jeunes pour lesquels nous avons des craintes directement liées à une problématique relevant de la Protection de l'Enfance.

Enfin, l'ensemble de ces contacts nous permettait d'informer et d'insister auprès du public accompagné sur la nécessité de respecter scrupuleusement les mesures de confinement en vigueur.

Notre intervention en matière de travail de rue a été régulièrement réadaptée afin de maintenir un lien minimal sans mettre en risque nos personnels éducatifs.

Nous demeurions également en lien téléphonique avec les partenaires locaux afin d'assurer une veille concernant l'évolution de la situation sur chaque territoire.

Lors du premier confinement, nous avons noté que de nombreux jeunes continuaient d'être présents sur l'espace public. En échangeant avec certains jeunes, il apparaissait que nombre d'entre eux, en plus de vouloir braver l'interdit, pensaient que le coronavirus ne constituait pas une menace pour eux au regard de leur jeune âge. Cela va sans dire que nous les informions au mieux sur la réalité des risques pour eux, ainsi que pour leurs proches. Durant plusieurs passages sur la ville, nous avons pu constater qu'il n'y avait pas que des jeunes qui ne respectaient pas les mesures de distanciation sociale.

L'échange téléphonique avec certains jeunes laissait entrevoir la difficulté des parents, dans certains foyers déjà surpeuplés, à maintenir leurs enfants au domicile sans générer de tensions supplémentaires. Il ne s'agit évidemment pas de trouver justification à des sorties sans motif valable, mais bien de mesurer que la situation de confinement a un effet direct sur l'équilibre familial précaire dans certains foyers.

Enfin, sans surprise, nous notions que tous les jeunes ne disposaient pas d'une suffisante supervision parentale ainsi que des moyens matériels pour réaliser la quantité conséquente de travail scolaire prescrit. Nous avons été présents sur chaque réunion organisée par le PRE et la coordinatrice REP au sujet de la « continuité pédagogique ». Nous avons repris notre travail en présentiel, dès la fin du confinement, le 11 mai 2020.

Le deuxième confinement nous a paru moins difficile à supporter pour les jeunes scolarisés. Néanmoins, nous avons été sollicités à plusieurs reprises par des jeunes éprouvant des difficultés à trouver des lieux de stage ou des employeurs (pour les contrats d'apprentissages notamment).

Cette fin d'année a été également marquée par des **affrontements violents entre jeunes de Persan et Beaumont-sur-Oise** ; ceux-ci ont eu lieu dans l'enceinte du Lycée Évariste Galois ou à ses abords. Leurs origines peuvent paraître très anecdotiques et mettent en scène des jeunes scolarisés dans l'établissement ou non. Ils conduisent par la suite à des rixes violentes dans les quartiers du Village et de Boyenval, qui cette année ont conduit à des hospitalisations. Il nous paraît crucial pour 2020-2022 de mener des actions transversales entre Persan et Beaumont-sur-Oise sur cette problématique, en

lien avec les acteurs jeunesse locaux. Nous avons été sollicités par la gendarmerie afin de réfléchir à des actions de prévention. Nous avons proposé une rencontre avec les correspondants « cohésion sociale » de la gendarmerie et le CAJ de Beaumont-sur-Oise et le CLSPD de Persan.

Le travail de rue : une Priorité donnée aux jeunes en décrochage lourd

Créer des occasions d'établir de nouvelles relations de confiance avec les jeunes est l'un des objectifs de la Prévention spécialisée. Cette démarche repose fondamentalement sur une dynamique « d'aller vers » que vient manifester de manière singulière le travail de rue. Cette pratique consubstantielle de la Prévention spécialisée doit être contextualisée et adaptée à chaque territoire au regard de la réalité des besoins. L'équipe éducative organise donc chaque semaine le travail de rue en fonction des besoins identifiés et des orientations retenues (lieux, horaires, durée, régularité, ...). La démarche de l'équipe demeure d'aller vers les jeunes se trouvant à la marge des institutions ; vers ceux qui peuvent se montrer les moins facilement accessibles.

Le travail de rue trouve également une large part de sa pertinence dans sa fonction de présence sociale. Cette modalité d'intervention permet d'observer le territoire, son ambiance, les déplacements et habitudes des jeunes, les liens de solidarité et les tensions entre groupes... Il permet également d'être en contact régulier et relativement informel avec les partenaires de terrain. Cette démarche de contact direct et de proximité avec le territoire permet à l'équipe une certaine connaissance et une réactivité face à des « mouvements » et phénomènes collectifs concernant les jeunes.

Le travail de rue réalisé par l'équipe cible particulièrement le quartier du Village, le centre-ville, la gare, le quartier des Fresnoys et les abords du collège. Nous observons que les jeunes filles ne sont que de passage sur l'espace public. Elles n'y stagnent pas. Elles peuvent toutefois se réunir durant l'été au niveau du parc Robespierre aux côtés de groupes d'adultes qui jouent à la pétanque et de mères de familles. Elles verbalisent que sur ce lieu, elles se sentent davantage en sécurité que sur d'autres lieux de la commune. Nous avons par ailleurs participé à un « diagnostic en marchant » dans le cadre de la Gestion Urbaine de Proximité ayant pour objet la difficulté pouvant être rencontrée par les femmes à être présentes sur l'espace public en toute sécurité.

Concernant les jeunes de sexe masculin, nous observons que les groupes de jeunes sont d'âges divers, qu'ils se sédentarisent sur des lieux précis : certains porches, à proximité et dans le PMU (place Hô Chi Minh), sur la place dite « aux arbres », la place de la rencontre et le parc Robespierre (surtout fréquenté durant l'été). Ils sont statiques et facilement repérables.

L'équipe passe régulièrement à côté du bâtiment 14 et du bâtiment 22 du Village. Les jeunes présents peuvent être dans la défiance à l'égard de l'équipe éducative, les échanges sont très brefs et distants. Nous connaissons les jeunes mais aucun n'est accompagné par notre service. Nous avons décidé de profiter de nos Groupes d'Analyses de Pratiques pour tenter d'approcher plus significativement ces groupes de jeunes.

Suite aux rixes entre jeunes de Persan et jeunes de Beaumont-sur-Oise, nous avons accentué le travail de rue aux abords du Lycée Évariste Galois, lieu des affrontements.

2.2 Données statistiques 2020

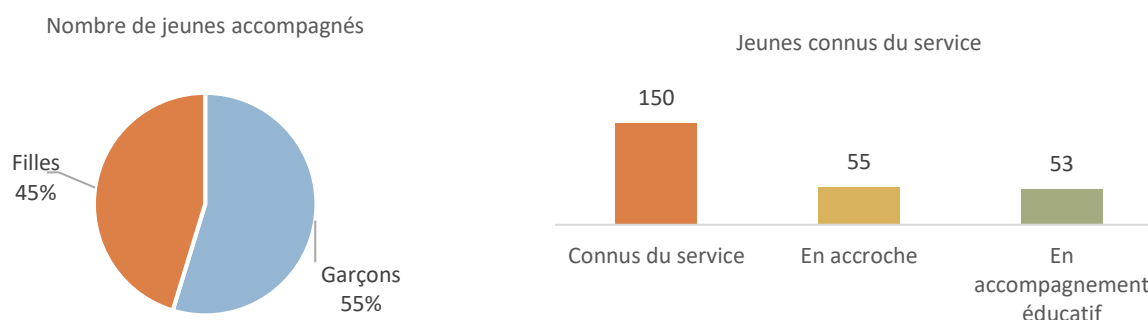
	- 11 ans		11 - 13 ans		14 - 15 ans		16-17 ans		18-25 ans		+ 25 ans		TOTAL
	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	
Mode d'entrée en relation													
Rue	0	0	0	0	0	0	1	2	5	2	0	6	16
Réseau informel	0	0	0	0	0	0	0	0	4	4	1	1	10
Réseau institutionnel	0	0	0	1	1	2	2	3	8	7	2	1	27
Réseaux sociaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	0	0	0	1	1	2	3	5	17	13	3	8	53
Situation familiale													
Célibataire	0	0	0	1	1	2	3	5	17	11	1	7	48
En couple	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1
En couple avec enfant	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1	3
Parent isolé	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1
TOTAL	0	0	0	1	1	2	3	5	17	13	3	8	53
Mode d'hébergement													
Logement stable	0	0	0	1	1	2	3	5	15	8	3	7	45
Logement précaire	0	0	0	0	0	0	0	0	2	5	0	1	8
TOTAL	0	0	0	1	1	2	3	5	17	13	3	8	53
Ancienneté de la relation													
Ancienneté < 1 an	0	0	0	1	0	0	3	2	5	5	0	1	17
Ancienneté >=1 et < 2 ans	0	0	0	0	0	2	0	0	3	3	1	0	9
Ancienneté >= 2 ans et < 4 ans	0	0	0	0	1	0	0	2	8	4	2	2	19
Ancienneté >= 4 ans	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1	0	5	8
TOTAL	0	0	0	1	1	2	3	5	17	13	3	8	53
Environnement familial du jeune													
Famille monoparentale	0	0	0	0	0	1	0	1	5	3	2	2	14
Famille recomposée	0	0	0	0	0	0	1	1	2	0	1	1	6
Famille nucléaire	0	0	0	1	1	1	2	3	10	10	0	5	33
TOTAL	0	0	0	1	1	2	3	5	17	13	3	8	53
Situation socioprofessionnelle													
Scolarisé/ étudiant/sans problème	0	0	0	0	0	2	3	3	8	4	0	0	20
Scolarisé/en formation/ avec problématique scolaire	0	0	0	1	1	0	0	2	0	0	0	0	4
Déscolarisé (sans affectation)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
En emploi	0	0	0	0	0	0	0	0	3	4	1	3	11
En formation	0	0	0	0	0	0	0	0	3	2	1	2	8
En recherche d'emploi/ de formation / d'orientation	0	0	0	0	0	0	0	0	2	1	0	3	6
Sans projet professionnel ou scolaire	0	0	0	0	0	0	0	0	1	2	1	0	4
TOTAL	0	0	0	1	1	2	3	5	17	13	3	8	53

Niveau de formation (dernier diplôme obtenu)													
Brevet ou sans diplôme	0	0	0	0	1	2	3	5	5	7	1	6	30
Bac Pro, CAP ou BEP	0	0	0	0	0	0	0	0	6	4	2	1	13
Bac général ou technique	0	0	0	0	0	0	0	0	5	2	0	1	8
Bac +2 et autres études supérieures	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1
TOTAL	0	0	0	0	1	2	3	5	17	13	3	8	52

Les jeunes uniquement connus par l'équipe ne sont pas comptabilisés dans les statistiques qui suivent ; les données présentées ne concernent que les jeunes pour lesquels un travail éducatif ponctuel ou durable a pu être engagé.

2.3 Analyse des données statistiques 2020

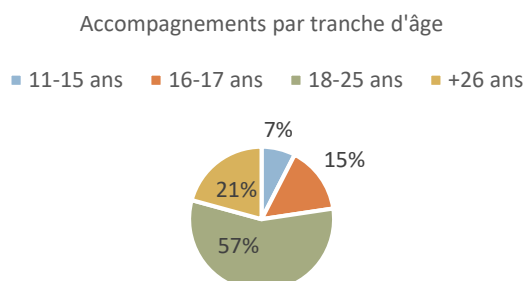
Nous notons une baisse des jeunes accompagnés par rapport à 2019. Le contexte sanitaire ainsi que les deux confinements n'ont pas favorisé le maintien complet de nos activités, notamment la mise en place d'actions collectives. Néanmoins nous notons une répartition par sexe beaucoup plus équilibrée : ainsi, 45% des jeunes accompagnés sont des filles et 55% des garçons.



Par ailleurs, au-delà d'un simple cumul d'accompagnements, il convient d'envisager derrière ce chiffre de 53 jeunes la diversité des situations que celui-ci recouvre. En effet, chacune de ces situations de jeunes aura fait l'objet d'une attention et d'une évaluation particulières de la part des éducateurs. A chaque situation, les professionnels ont cherché à apporter une réponse personnalisée, non-standardisée et respectant le rythme du jeune quant à sa capacité à s'engager dans une relation éducative.

Ainsi, ces situations très diverses ont conduit les éducateurs à proposer la mise en place d'un accompagnement ; celui-ci aura été ponctuel ou durable, continu ou discontinu, partagé avec des partenaires ou non... Certains accompagnements ont particulièrement mobilisé l'équipe éducative. C'est notamment le cas des situations de jeunes confrontés à des difficultés d'insertion professionnelles importantes se cumulant à des difficultés sociales (conflits familiaux, rupture d'hébergement...) et/ou à des problématiques personnelles (addictions, besoin de soins,...). Bien qu'étant minoritaires, ces situations complexes mobilisent chez les éducateurs des compétences multiples.

Le graphique ci-contre laisse apparaître que l'équipe éducative intervient auprès de l'entièreté du public jeune visé. Toutefois, on note que les jeunes majeurs ont significativement adhéré à la rencontre avec les éducateurs sur la commune. On note une diminution d'environ 50% du nombre de jeunes âgés de 11 à 15 ans notamment en lien avec l'impossibilité d'organiser des activités et sorties collectives, modalité de travail qui d'ordinaire impacte de façon significative cette tranche d'âge.



Mode de premier contact

Notons cette année que 27 jeunes accompagnés sur 53 ont été rencontrés par le moyen du réseau institutionnel. Comme évoqué précédemment et malgré une continuité d'intervention modifiée, le contexte sanitaire a été très peu favorable à l'engagement de nouveaux accompagnements par le moyen du travail de rue. Environ 20% des jeunes accompagnés ont été rencontrés par le moyen du réseau informel. C'est peu comparativement aux années précédentes.

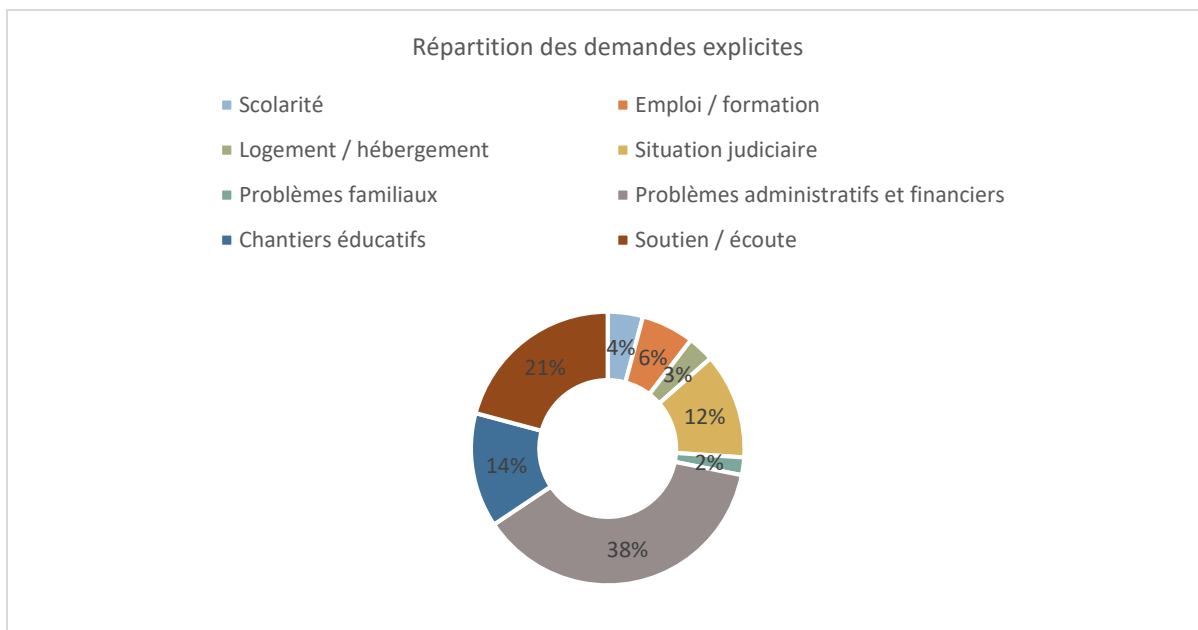
Ancienneté de la relation éducative

L'année 2020 aura connu l'engagement de 17 nouveaux accompagnements ; soit 32% du public global. Plus de 50% des jeunes accompagnés le sont depuis au moins 2 ans. Ceci vient traduire la capacité de l'équipe éducative à maintenir un lien consistant avec de nombreux jeunes en fort besoin de soutien et ce malgré le contexte sanitaire.

Répartition des demandes explicites

38% des demandes sont liées à des problèmes administratifs et financiers pour cette année 2020.

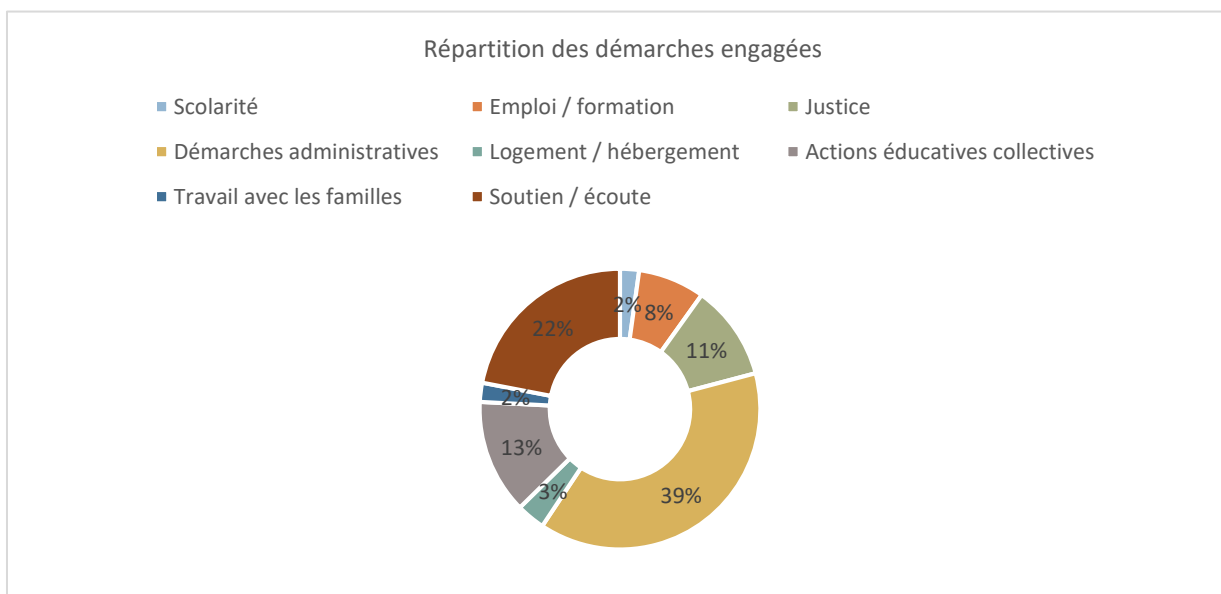
Ces demandes traduisent pour partie l'identification faite à priori par les jeunes de ce que peut proposer l'équipe éducative. Elles sont également un préalable à l'engagement de démarches spécifiques réalisées à l'issue d'une phase de rencontre et d'évaluation. Néanmoins leur part est plus importante que l'année précédente. En effet, le contexte sanitaire et la mise au chômage partiel, a conduit à déstabiliser les situations financières de certains jeunes, voire à les fragiliser de façon significative. Parallèlement, l'équipe a dû accompagner certains jeunes dans la régularisation d'amendes liées à des non-respects des confinements et/ou des couvre-feux.



Répartition des démarches engagées

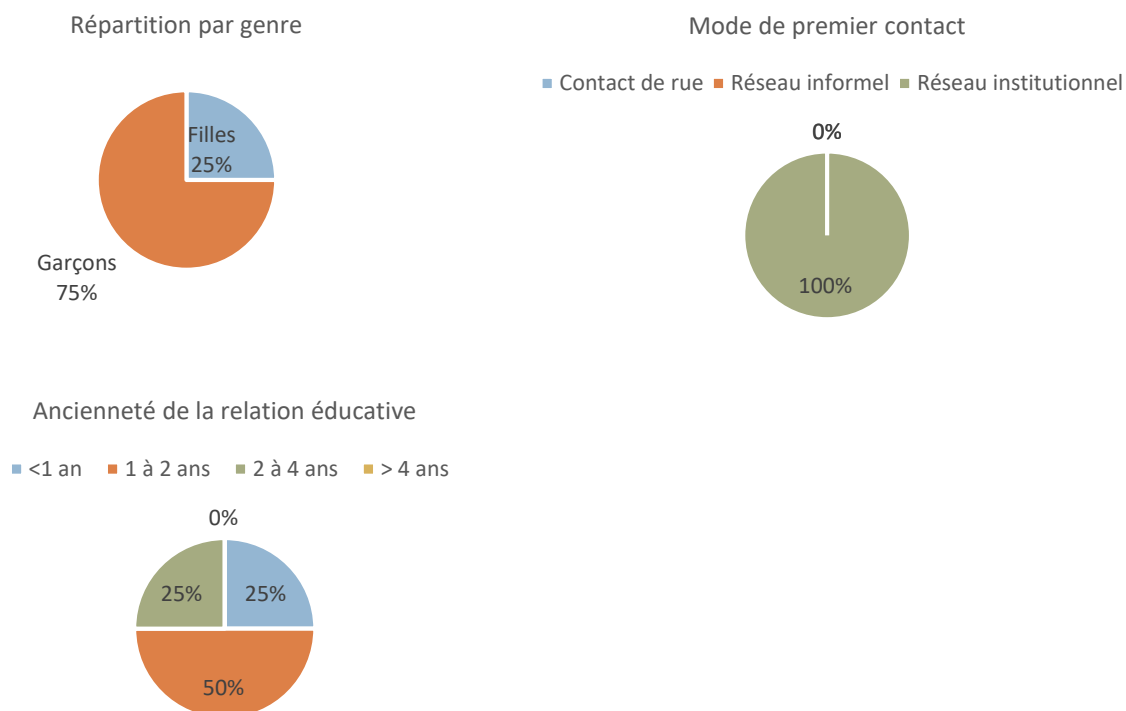
L'item "Ecoute/Soutien" regroupe l'ensemble des démarches d'écoute des jeunes visant à les soutenir face à des difficultés de natures très diverses.

Il est intéressant de constater que ces demandes à fortes valeurs relationnelles et éducatives peuvent être formulées par des jeunes de tous âges.



III. Actions menées en 2020 en direction des 11-15 ans

3.1 Zoom sur les 11-15 ans



Durant cette année 2020, l'équipe n'a accompagné que 4 jeunes de cette tranche d'âge dont 1 fille et 3 garçons. Tous sont issus du quartier le Village.

Une part importante des demandes exprimées par les jeunes de cette tranche d'âge concerne les loisirs et l'aide à la scolarité. Par ailleurs, ils souhaitent pouvoir accéder à un espace où ils peuvent venir échanger entre eux mais également avec des adultes. Nous observons qu'un grand nombre de ces jeunes adolescents a peu, voire pas d'activités en dehors du cadre scolaire.

Pour rappel, cette année 2020 a été marquée par une situation sanitaire exceptionnelle qui a conduit à la fermeture des établissements scolaires, l'arrêt des activités extra-scolaires, un confinement général en mars 2020.

3.2 L'accompagnement éducatif individualisé

L'essentiel des accompagnements de cette tranche d'âge est masculin et le mode de premier contact le plus significatif est le réseau institutionnel. En effet, la majorité des jeunes que nous accompagnons de cette tranche d'âge nous a été orientée par le Collège Georges Brassens. Principalement, ces jeunes évoluent dans un climat familial complexe nécessitant un étayage éducatif auprès des parents, par le biais d'entretiens parents-enfants mais également via des visites à domicile ponctuelles.

Dans la plupart de ces situations, nous avons travaillé en partenariat avec des services de protection de l'enfance ; services qui intervenaient déjà auprès des familles dans le cadre de mesures d'Action Educative en Milieu Ouvert (AEMO) ou d'Aide Educative à Domicile (AED). La coordination de nos missions avec celles des services susmentionnés nécessite des échanges réguliers.

Ces jeunes ont particulièrement besoin de temps duels avec les éducatrices, comme des repas éducatifs, qui sont propices à de l'écoute et du soutien dans cadre décalé d'un face à face habituel.

3.3 Scolarité et partenariat avec le collège Georges Brassens

L'équipe éducative est mobilisée afin d'entretenir avec le Collège Georges Brassens des liens réguliers et respectueux des missions et obligations de chacun. Encore une fois, le contexte sanitaire n'a pas aidé au maintien complet de ces liens.

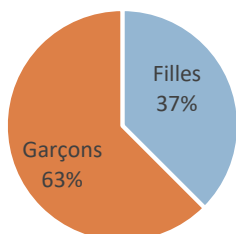
Fin août 2019, l'équipe éducative d'IMAJ avait présenté ses missions à l'ensemble de l'équipe pédagogique du collège lors de leur réunion de pré-rentree. Début septembre 2019, le collège avait réuni des partenaires locaux de la jeunesse pour créer un « Comité Educatif Local » afin d'échanger sur des situations d'élèves problématiques au sein de l'établissement (avec l'accord préalable des détenteurs de l'autorité parentale) et de trouver des leviers sur le territoire pour les élèves en difficultés. Ce comité se réunissait après chaque GPDS, qui restait une instance interne à l'établissement. Il réunissait la MJC, le CLSPD, le PRE, le collège (CPE, AS, infirmière scolaire, direction SEGPA et chef d'établissement) et IMAJ.

Nous notons depuis le confinement de mars 2020, une rupture de lien avec le collège, généralisée à l'ensemble des partenaires. Dans le cadre de la continuité pédagogique lors du premier confinement, nous avons sollicité les chefs d'établissement afin de cibler les élèves en potentiel décrochage scolaire, qui auraient également été connus de nos services. Nos sollicitations sont restées sans réponse. Nous avons néanmoins participé aux réunions organisées par le PRE et la coordinatrice REP de l'éducation nationale, dans le cadre de la continuité pédagogique.

IV. Actions menées en 2020 en direction des 16-25 ans

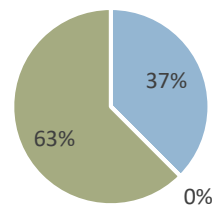
4.1 Zoom sur les 16-17 ans

Répartition par genre



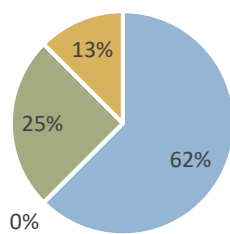
Mode de premier contact

■ Contact de rue ■ Réseau informel ■ Réseau institutionnel



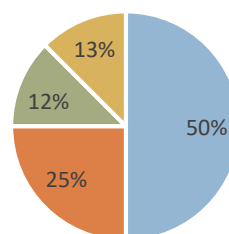
Ancienneté de la relation éducative

■ <1 an ■ 1 à 2 ans ■ 2 à 4 ans ■ > 4 ans



Répartition par quartier

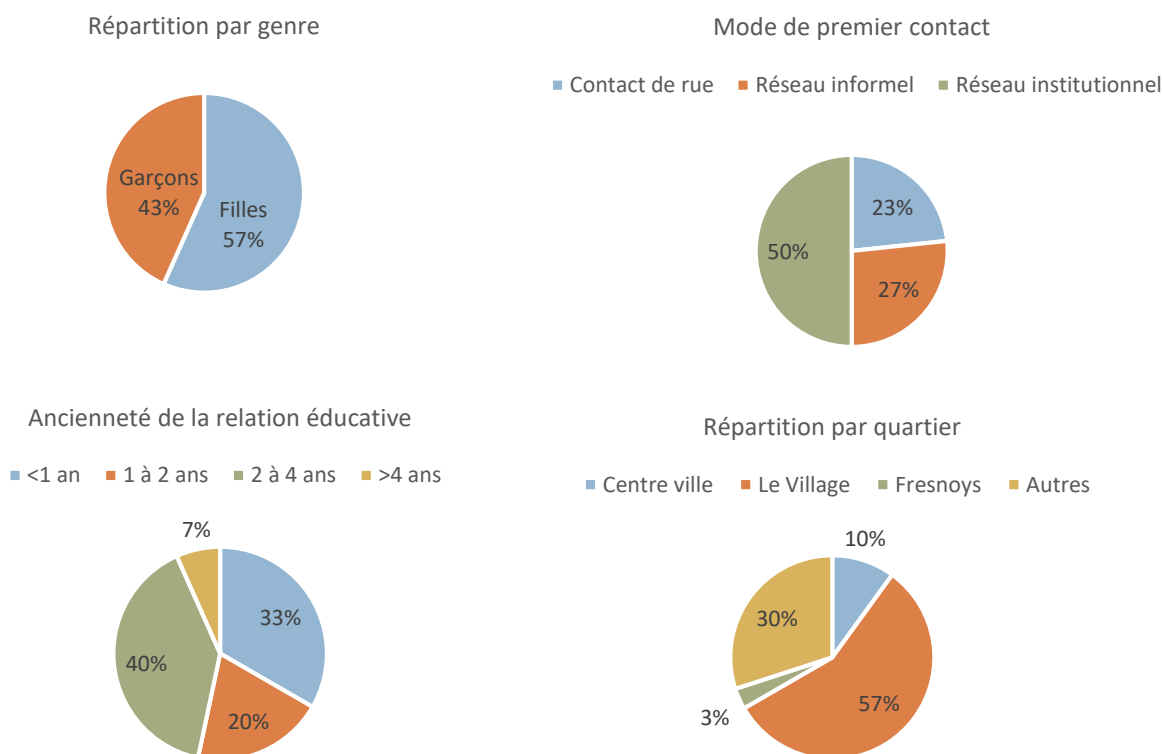
■ Le Village ■ Centre ville ■ Fresnoys ■ Autres



Nous avons accompagné en 2020 8 jeunes de cette tranche d'âge dont 3 filles et 5 garçons. 5 jeunes sont accompagnés depuis moins d'un an.

Si un accompagnement éducatif individualisé peut-être proposé à des jeunes de moins de 16 ans, il demeure que ce n'est qu'à partir d'un certain âge que celui-ci peut se voir renforcé par une plus grande capacité de choix et d'adhésion personnelle. Les capacités de dialogue, d'implication et de distanciation sollicitées chez le jeune accompagné sont indissociables d'une certaine autonomie psychologique. De ce fait, l'accompagnement proposé aux jeunes âgés d'au moins 16 ans prend en compte cette différence notable.

4.2 Zoom sur les 18-25 ans



En 2020, nous avons accompagné 30 jeunes de cette tranche d'âge, 17 filles et 13 garçons. Dans les demandes des jeunes, on retrouve majoritairement les démarches liées à des problèmes administratifs et financiers. Le contexte sanitaire a généré les situations de chômage partiel qui ont fragilisé significativement les situations financières de certains jeunes accompagnés. D'autre part, nous avons accompagné des jeunes dans la régularisation d'amendes liées à des non-respects des couvre-feux.

4.3 L'accompagnement éducatif et socio-professionnel

Les jeunes de cette tranche d'âge sont pour nombre d'entre eux scolarisés. Toutefois, on note que de manière générale leur dix-septième année constitue un temps crucial dans leur parcours scolaire. Parmi le public accompagné, les jeunes âgés de 16 ans demeurent à 80% scolarisés alors que ceux âgés de plus de 17 ans ne sont plus que 25% à le rester.

Ainsi, l'équipe constate que de nombreux jeunes sont sortis du système scolaire peu de temps après la fin de leur obligation de scolarisation. Ces jeunes ont un niveau scolaire relativement faible. Pour un certain nombre, l'équipe a même constaté des difficultés concernant les acquisitions scolaires de base. Cette sortie « précoce » du système scolaire est bien souvent la conséquence logique d'un processus de désinvestissement scolaire parfois constaté dès les premières classes de collège. La prise de conscience d'une difficulté majeure fondée par certaines lacunes scolaires demeure un objectif de l'équipe éducative auprès de ces jeunes. Ce sont eux qui apparaissent les plus vulnérables face à des problématiques d'insertion et de santé.

Les jeunes de cette tranche d'âge formulent des demandes récurrentes et spécifiques. Celles-ci portent essentiellement sur les chantiers éducatifs ainsi que sur les questions de formation et d'emploi. Au-delà de ces motifs de demande, ils rencontrent de multiples difficultés nécessitant de l'information, du conseil, du soutien et de l'accompagnement parfois physique dans certaines démarches. Lesdites

difficultés sont très fortement individualisées et, de manière générale, les jeunes n'acceptent d'en parler que dans un cadre interpersonnel et confidentiel. De ce fait, les jeunes âgés de 16 à 25 ans bénéficient essentiellement de la part du service d'un accompagnement individualisé intégrant très ponctuellement des actions collectives pour les plus jeunes.

4.4 Les actions collectives

Activités et sorties collectives

Il apparaît régulièrement que les modalités individualisées de rencontre et d'échange avec les jeunes ont une moindre pertinence concernant certains d'entre eux ; ceci est particulièrement le cas avec les plus jeunes. Afin de demeurer accessible à ceux-ci, l'équipe propose des sorties et activités collectives. Celles-ci permettent aux jeunes de tisser un lien avec l'éducateur tout en s'inscrivant dans le cadre plus sécurisant d'un groupe. Ces activités et sorties ne font pas l'objet d'une programmation annuelle spécifique. Elles sont établies au cas par cas et notamment en visant l'implication des jeunes concernés. Enfin, au-delà de rechercher uniquement une facilitation du lien avec certains jeunes, les activités proposées par l'équipe éducative visent également d'autres objectifs. Ceux-ci pourront être le développement de certaines capacités d'anticipation, de prise d'initiative, de coopération, de négociation, d'ouverture sur de nouvelles pratiques culturelles, ...

La crise sanitaire a beaucoup impacté la mise en place d'activités et sorties collectives durant cette année 2020. Nous n'avons pu en mettre en place qu'une seule cette année.

Les séjours

L'équipe éducative affirme régulièrement son fort intérêt pour les séjours comme supports de son action. Pour rappel, les séjours ne font pas forcément l'objet d'une programmation de nombreux mois à l'avance ; la démarche de l'équipe éducative étant de ne pas proposer des projets préétablis aux jeunes. Le travail mené à chaque réalisation par l'équipe consiste pour une part à créer les conditions d'une implication des jeunes dès la phase de conception du séjour. La dynamique mise en place devient alors à chaque fois singulière ; celle-ci étant à l'image des capacités et difficultés du groupe concerné.

Les séjours organisés par l'équipe éducative visent globalement trois objectifs :

- **La consolidation du lien entre jeunes et éducateurs** : En proposant un temps partagé venant rompre avec l'ordinaire et le quotidien, il est constaté que la relation entre jeunes participants et éducateurs se voit être renforcée. Ce temps partagé intègre par ailleurs des gestes du quotidien et des préoccupations peu accessibles de façon si directe par l'équipe éducative dans ses modalités ordinaires d'intervention : comportements alimentaires, sommeil, régularité du rythme de vie, hygiène personnelle...
- **L'approfondissement d'une évaluation concernant la situation et les difficultés de certains jeunes** : Parmi les jeunes participants aux séjours proposés, l'équipe cherche à intégrer ceux pour lesquels il existe un enjeu d'approfondissement de l'évaluation réalisée. Le temps partagé durant le séjour permet d'aborder de nombreuses questions : scolarité, relation garçons-filles, lien à la famille, projet personnel, etc...
- **L'accompagnement dans une plus grande autonomie et dans une meilleure capacité de collaboration entre pairs** : S'agissant de ce dernier point, il est à noter que la mise en œuvre d'un séjour nécessite la réalisation de nombreuses tâches pour lesquelles l'équipe éducative cherche à impliquer les jeunes participants. Ceux-ci sont donc positionnés en tant qu'acteurs

dans la conception, la programmation et la réalisation de leur séjour. Ils sont mis en situation de responsabilité, de dialogue et de négociation.

Pour l'année 2020, l'équipe n'a pas réalisé de séjour. Les contraintes sanitaires nous ont conduit à proposer en revanche de nombreux chantiers éducatifs.

Les chantiers éducatifs

Le chantier éducatif s'adresse à des jeunes ayant besoin d'occasions accompagnées afin de se confronter à certaines contraintes et difficultés dans une perspective de compréhension et de dépassement. A ce titre, le chantier éducatif ne vise pas spécifiquement le développement de compétences pré-professionnelles bien qu'il contribue à une découverte et à un rapprochement du jeune avec une situation ordinaire d'emploi. Cette mise en situation vise ainsi différents objectifs.

- **Un temps de réassurance** : Tout d'abord, la réalisation d'un chantier éducatif doit permettre au jeune participant de se trouver réassuré quant à ses propres capacités au regard du travail concrètement réalisé. De ce fait, plus le travail réalisé est visible et valorisable dans un cadre collectif, plus cet effet de réassurance peut également être renforcé. La démarche éducative est alors de soutenir le jeune confronté à des doutes afin de surmonter, au moins partiellement, ceux-ci.
- **Un temps de repérage** : Le chantier éducatif permet d'envisager concrètement un emploi notamment par le biais des contraintes et satisfactions que celui-ci peut procurer. Il s'agit d'accompagner le jeune dans la prise en compte d'une nécessaire ponctualité, du respect des règles de sécurité, de son inscription dans la vie en collectivité, tout en invitant à un certain esprit d'initiative. Le chantier éducatif fournit une occasion significative de solliciter et de stimuler dans un contexte sécurisant les capacités de responsabilisation, d'implication et de coopération des jeunes.

Enfin, il est à noter que la participation à un chantier éducatif ouvre droit à l'obtention d'une bourse nominative et individuelle. Celle-ci est proportionnelle au nombre d'heures réalisées et peut être mobilisée dans le cadre d'un projet d'insertion.

L'équipe éducative est régulièrement sollicitée par les jeunes pour des chantiers éducatifs. Nous avons pu réaliser 5 chantiers éducatifs sur la commune de Persan, de juin à Novembre, mettant en action 19 jeunes au total.

- Un chantier de création de jardinières en palettes de récupération, financé par une SCI de Persan, rue Hadancourt.
- Un chantier de peinture des locaux du Service Action Éducative en Milieu Ouvert (SAEMO) de la Sauvegarde du Val d'Oise.
- Un chantier de nettoyage du Village et embellissement du quartier avec le CLSPD de Persan, financé par le bailleur Val d'Oise Habitat.
- Un chantier de création de jardinières pour la « place aux arbres » avec la MJC de Persan, financé par le bailleur Val d'Oise Habitat.
- Un chantier peinture du local de « l'amicale des locataires » du quartier du Village, financé par le bailleur Val d'Oise Habitat.

Quand cela nous semble opportun, nous organisons l'intervention des équipes des ACI HVO, espaces verts ou logistique sur les chantiers éducatifs. A titre d'exemple, pour les chantiers de peinture, nous avons sollicité un encadrant technique des ACI afin de former les jeunes le premier jour et l'équipe ACI logistique pour libérer les pièces des meubles présents. Pour les travaux en espaces verts, les salariés

en insertion viennent aider les jeunes. Cela donne lieu à des échanges d'expérience intéressants nous servant de support au travail éducatif.

V. Partenariats et participation au développement social local

5.1 Articulation avec les dispositifs d'IMAJ

L'action en faveur de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes âgés de 16 à 25 ans constitue une orientation permanente des services de prévention spécialisée. Afin notamment de soutenir en « outillant » les équipes éducatives dans la réalisation de cette mission, l'association IMAJ a progressivement développé différents dispositifs complémentaires également ouverts auprès des partenaires du territoire. Une organisation spécifique permet dans le cadre de chaque dispositif d'assurer une coordination renforcée entre les équipes facilitant ainsi la sécurisation du parcours des jeunes.

- **Les Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI) :**

L'ACI permet à des jeunes, la plupart du temps sortis précocement du système scolaire, de découvrir le monde du travail. L'ACI est à la fois un chantier de production et, pour certains, la possibilité de bénéficier d'une formation qualifiante. Ce dispositif vise :

- La remobilisation sur le plan social et professionnel,
- L'acquisition de savoir-être et de savoir-faire mobilisables en milieu professionnel,
- L'acquisition des compétences de base nécessaires à l'entrée en formation, en emploi en structure d'insertion (ETTI notamment), en contrat d'apprentissage ou en emploi classique.

Chaque jeune accompagné par une équipe de prévention spécialisée ayant été admis au sein de l'ACI bénéficie d'un co-accompagnement. De ce fait, les éducateurs assurent la continuité du suivi notamment en lien avec la Conseillère en Insertion Sociale et Professionnelle (CISP) ainsi que les encadrants techniques de l'ACI.

A ce jour, l'association IMAJ porte quatre ACI :

- Un ACI Bâtiment second œuvre (peinture, revêtement de sol,...).
- Une Ressourcerie dont les activités principales sont la collecte, le tri, la rénovation, le réemploi et la vente.
- Un ACI Logistique/Manutention ouvert en septembre 2018.
- Un ACI Espaces-verts également ouvert en septembre 2018

Cette année, **2** jeunes orientés par l'équipe éducative de **Persan** ont été embauchés dans le cadre des chantiers d'insertion et ont pu ainsi découvrir différents métiers en bénéficiant d'un accompagnement spécifique visant leur insertion sociale et professionnelle.

- Avec l'AEA

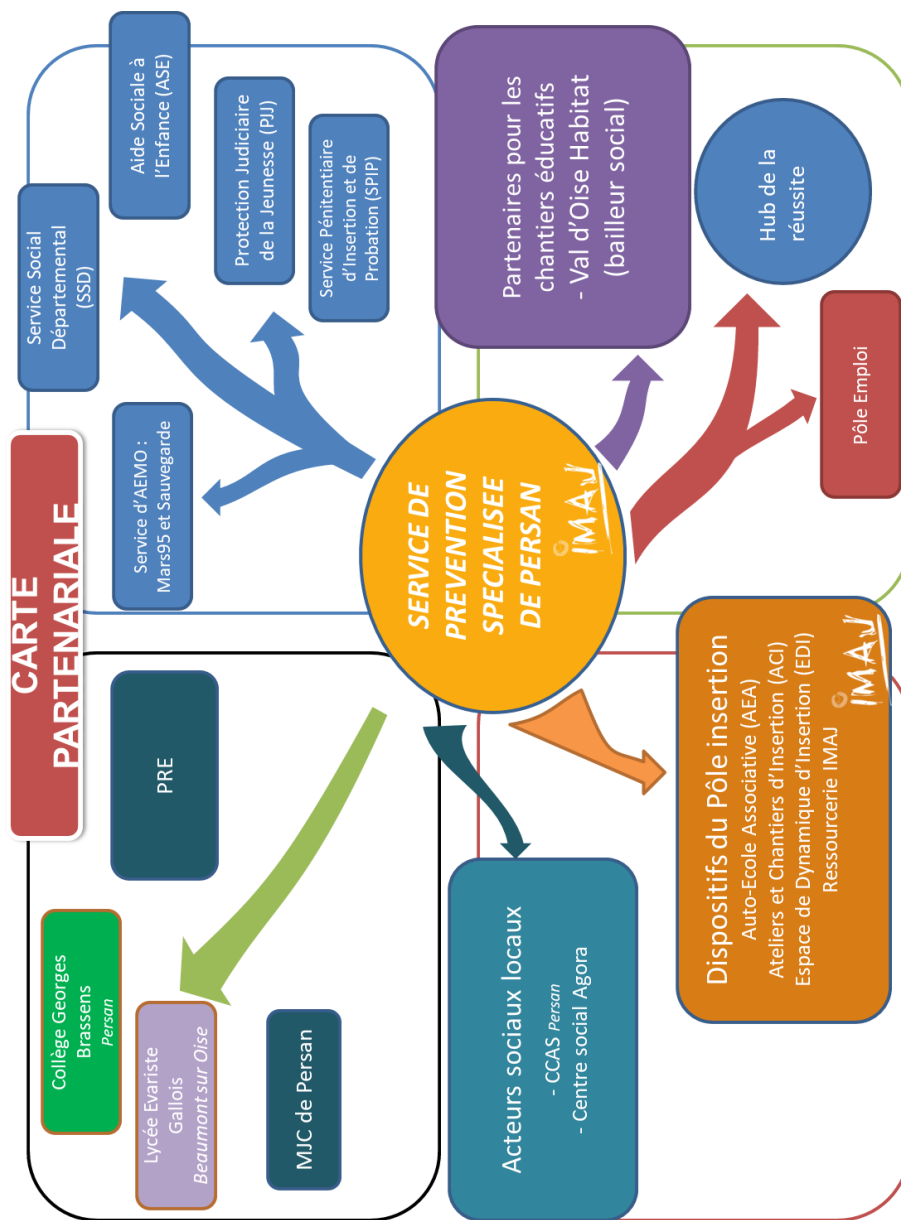
Le manque de mobilité et d'autonomie constitue un critère particulièrement excluant à l'égard de certains publics et présente un frein à l'accès à certains emplois exigeant une forte mobilité. Le permis de conduire constitue ainsi un formidable outil d'insertion professionnelle et d'intégration sociale ; il est vecteur d'émancipation et d'autonomie financière pour de nombreux jeunes en difficultés. Sur chaque équipe de prévention spécialisée un éducateur assure une référence formalisée facilitant l'accès à l'AEA. Celui-ci participe aux réunions de suivis de l'AEA visant à organiser le co-accompagnement des jeunes concernés. L'éducateur référent est de surcroît en charge d'informer l'équipe éducative des plus récentes modifications qui seraient survenues dans le fonctionnement du dispositif.

Au sein de l'équipe éducative élargie (Persan et Beaumont-sur-Oise), Adeline GARCIA est la référente AEA pour les jeunes, les partenaires et pour l'équipe. Cette référence nous permet de centraliser les

sollicitations des jeunes, des partenaires à une interlocutrice. Elle s'est particulièrement mobilisée auprès des jeunes pour organiser des informations collectives auprès des nouvelles promotions de l'E2C et de la Garantie Jeunes, ce qui a été partiellement possible cette année 2020 au vu du contexte sanitaire.

14 jeunes persanais ont fréquenté l'AEA cette année 2020.

5.2 Partenariats actifs en 2020



Scolarité		
Structure	Type d'actions engagées	Fréquence
Collège Georges Brassens	Participation à toutes les réunions du Comité Educatif Local (CEL)	1 unique en janvier 2020
Collège Georges Brassens	Présentation de l'action de prévention spécialisée à l'équipe pédagogique, lors de la réunion de pré-rentree	N'a pas eu lieu en 2020
Collège Georges Brassens	Points réguliers avec les Conseillers Principaux d'Education et l'Assistante sociale de l'établissement	Ponctuels
Collège Georges Brassens	Participation à des Conseils de Disciplines concernant des jeunes accompagnés par le service	Ponctuels
Protection de l'enfance		
Structure	Type d'actions engagées	Fréquence
Services AEMO de la Sauvegarde du Val d'Oise	Points réguliers avec les éducateurs en charge de mesures Action Educative en Milieu Ouvert (AEMO) et d'AED concernant des jeunes accompagnés par le service	Ponctuels
Services AEMO de la Sauvegarde du Val d'Oise	Présentation de l'action de prévention spécialisée à l'équipe éducative	Une fois par an
Aide Sociale à l'Enfance	Points réguliers avec les référents ASE des jeunes accompagnés (notamment des Mineurs Non-Accompagnés)	Ponctuels
Insertion professionnelle		
Structure	Type d'actions engagées	Fréquence
Le Hub de la réussite-Mission locale	Information collective pour chaque nouvelle promotion "Garantie Jeunes": présentation de l'action de prévention spécialisée et de l'AEA IMAJ	Une fois par mois jusqu'en mars 2020
Le Hub de la réussite-E2C	Information collective pour chaque nouvelle promotion : présentation de l'action de prévention spécialisée et de l'AEA IMAJ	Une fois par mois jusqu'en mars 2020
Le Hub de la réussite-Mission Locale	Participation à toutes les Commissions Locales d'Attribution et de Suivi "Garantie Jeunes"	Une fois par mois jusqu'en mars 2020
Suivi judiciaire		
Structure	Type d'actions engagées	Fréquence
Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation	Points réguliers avec les Conseillers Pénitentiaire d'Insertion et de Probation concernant des jeunes accompagnés	Ponctuels
Logement		
Structure	Type d'actions engagées	Fréquence
Val d'Oise Habitat	Réunion de présentation de projet et de bilan de chantiers éducatifs	Ponctuels
ALJEVO Foyer de jeunes travailleurs	Information collective aux résidents de l'action de prévention spécialisée et de l'AEA IMAJ	Une fois fin d'année 2019
Groupement Hôtelier "les chemins de l'espoir"	Points réguliers avec le Travailleur social du groupement hôtelier concernant les Mineurs Non Accompagnés (MNA) hébergés	Ponctuels
Enfance, jeunesse, famille		
Structure	Type d'actions engagées	Fréquence
MJC	Collectif "Tous Citoyens Tous Concernés"	Réunion une fois par mois et participation à toutes les actions menées durant l'année

5.3 Participation aux instances locales et à la vie des quartiers

D'ordinaire, l'équipe éducative participe tout au long de l'année à différentes **manifestations locales**. Celles-ci peuvent être de deux natures :

- Des manifestations destinées à la jeunesse.
- Des manifestations destinées aux familles dans le cadre d'une dynamique de vie des quartiers.

Dans le cadre de ces actions, l'équipe éducative peut être simplement présente lors de leur déroulement. Elle y assure alors une forme de présence sociale en lien direct avec les jeunes présents, les habitants ainsi que les partenaires. Ces manifestations constituent également pour l'équipe un temps de rencontre avec les jeunes et leur famille dans un contexte plus informel, dans un cadre plus neutre que celui des entretiens individuels par exemple. L'équipe participe à toutes les réunions préparatoires de ces manifestations.

Durant les **manifestations locales**, nous mobilisons des jeunes pour y participer de façon active. En effet, les jeunes que nous accompagnons ne les fréquentent que très peu. Les y rendre actifs, sont une opportunité éducative pour les inscrire dans la vie locale. Durant ces manifestations, l'équipe éducative pourra également proposer l'implication concrète de jeunes dans l'organisation de celles-ci. Cette implication visant à rendre acteur certains jeunes au sein de leur quartier et/ou de leur commune pourra notamment prendre la forme d'un chantier éducatif

L'équipe éducative a pu participer notamment à « Fiesta Village », « Persan, l'été ça bouge », « Sport pour tous », « Terrasses d'Eté » depuis l'implantation d'IMAJ sur le territoire. De nombreuses manifestations ont été annulées cette année 2020.

Nous sommes impliqués depuis peu dans la réactivation du **REAAP (Réseau d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents)** au niveau local. Nous nous sommes réunis avec tous les partenaires locaux afin d'imaginer des actions dans le cadre de ce réseau. La réflexion en est à ses prémices. Néanmoins, nous avons dégagé plusieurs thèmes « prioritaires » dont l'accompagnement éducatif des jeunes et des parents dans **leurs usages des réseaux sociaux et la passerelle CM2/6eme**.

Il existe une coordinatrice REP sur Persan et elle est également impliquée dans la réactivation du REAAP. La passerelle CM2/6eme peut prendre différente forme. Toutefois, nous réfléchissons d'ores et déjà à des actions permettant l'identification du service par les futurs collégiens ainsi que par leurs parents, dans la perspective ultérieure d'un besoin.

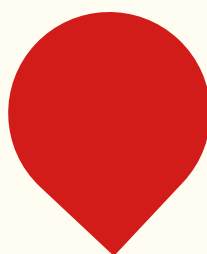
Nous avons, durant cette année tout particulière, maintenu un lien avec **le CLSPD de Persan**, par téléphone, puis par visio-conférence, puis en présentiel. Ces rencontres sont l'occasion d'échanger nos observations et de penser des projets communs. Cette année, c'est la première fois que nous avons conduit un chantier éducatif ensemble.

L'année 2020 a été grandement impactée par la crise sanitaire. Depuis notre implantation sur le territoire, nous participons à chacune des commissions garanties jeunes organisées par la **mission locale**. Nous rencontrons également chaque nouvelle promotion de l'**E2C** pour présenter aux jeunes notre action de prévention spécialisée sur le territoire. Toutes ces rencontres ont été suspendues du fait de la COVID.

Persan, 28 mars 2021

Document rédigé par Camille CLAUDEL, Chef de service

Avec la participation indispensable de l'équipe éducative



SIÈGE SOCIAL
22 AVENUE DU CHAMP BACON
95 400 VILLIERS-LE-BEL
01 34 39 16 00
IMAJ@IMAJ95.FR

SERVICE DE PRÉVENTION SPÉCIALISÉE DE PERSAN
82 RUE GASTON VERMEIRE
95 340 PERSAN
01 30 34 41 85
IMAJ.PERSAN-BEAUMONT@IMAJ95.FR